

AUTO ECOLE JAMES sarl

42 Quai des Bons Enfants
88 000 EPINAL
Tél : 03 29 82 57 58

108 Rue d'Alsace
88 150 THAON LES VOSGES
Tél : 03 29 43 20 48

Piste Privée
57 Route d'Epinal
88 390 UXEGNEY

Code APE : 8553Z

Code APE : 8553Z

Tél : 03 29 82 57 58

autoecole-james@orange.fr

autoecole-jamesthaon@orange.fr

N° Déclaration d'Activité : 44880141388

N° Déclaration d'Activité : 44880141388

« PROCÉDURE EVALUATION MOTO A1 ET A2

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :

- Au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation A1
- Au moins 17 ans, souhaitant débiter une formation A2

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Enseignants titulaires du « Titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » mention « 2 roues » ou d'un diplôme admis en équivalence.

OBJECTIFS D'ÉVALUATION

Évaluer son niveau :

- d'expérience de la conduite
- de connaissance des organes de la moto
- de pratique de la conduite

DURÉE

1 heure

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION et VALIDATION

L'évaluation se déroule avec une moto de l'agence et sur la piste.(1 élève par moto)

Elle s'articule autour de questions orales et tests pratiques sur la moto sur piste privée

A l'issue de l'évaluation, le score obtenu va déterminer un nombre d'heures de formation.

OUTILS D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée avec une moto sur piste et suivant les critères de la Fiche d'évaluation de départ.

EFFECTIFS

1 élève par moto